



JARDIN BEAUPORT

Synthèse de la participation et recommandations

Avril 2016

INTRODUCTION ET ENJEUX DE L'OPERATION

Le jardin situé à l'arrière du home Beauport est une opération relativement petite du programme CQD (budget de 50.000€) ; à noter cependant qu'elle répond à un besoin important identifié dans le dossier de base, celui d'accroître les **lieux de 'séjour', d'échange et de rencontre** dans ce **quartier fortement dense**.

En ce sens, les quelques 2100m² disponibles, propriété communale aménagée en espace vert, constituent une opportunité remarquable.

Le projet (fiche 3.7 du CQD) porte sur l'ouverture au public de l'espace vert existant.

Il comprend 3 volets :

- Rénovier les chemins et améliorer l'accessibilité pour les PMR ;
- Revaloriser l'entrée du parc pour améliorer sa lisibilité
- Créer des activités fédératrices et intergénérationnelles, en lien par exemple avec le jardin potager du collectif d'habitants 'Pois virgule'.

L'objectif de l'opération est d'offrir un **espace supplémentaire de proximité** pour les riverains directs, voué au calme et à la détente.

Le site présente des **enjeux particuliers dus à sa situation** à l'arrière d'une maison de retraite, en intérieur d'îlot et son accès relativement confiné (via un porche intégré au bâtiment du home) :

- La cent-vingtaine de résidents du home a une vue directe sur ce jardin, la vaste terrasse du home lui est directement contiguë ; étant donné cette grande proximité, le jardin est d'ailleurs souvent désigné comme celui du home ;



- Comme pour tout espace public situé au sein d'un îlot bâti, l'utilisation du jardin devra être gérée en tenant compte de la quiétude des habitants des rives.

Les modalités d'ouverture du jardin, à définir (horaire, contrôle, règlement d'ordre intérieur) devront tenir compte de ces objectifs et enjeux.

PARTICIPATION : APPUI DE L'ERU A TROIS REUNIONS

Durant cette période préalable à la réouverture du jardin, l'ERU a apporté son appui à 3 réunions de travail (détails ci-dessous).

Sur cette base, ont été réalisés une analyse et des pistes - recommandations quant aux 3 volets définis dans la fiche-projet.

REUNION DE TRAVAIL DU 27.11.2015

Organisation : Antenne de quartier
Objet : Mise en lien / prise de contact entre les principaux acteurs concernés par l'ouverture du jardin
Participants : Responsables du home (3 pers.), services communaux (Antenne de quartier, Travaux publics et Régie, 3 pers.), collectif Pois Virgule (1 pers.), représentant de riverains (1 pers.) + ERU (1 pers.)

REUNION DE TRAVAIL DU 29.01.2016

Organisation : Le Pivot asbl
Objet : Définition d'une intervention artistique de mise en valeur du cheminement - 'interpôles' (rencontre de 2 artistes ayant participé à Mons 2015)
Participants : Le Pivot (1 pers.), services communaux (Antenne, Service Culture NL, Contact +, 3 pers.), artistes (2 pers.) + ERU (1 pers.)

REUNION DE TRAVAIL DU 22.02.2016

Organisation : Le Pivot asbl
Objet : Définition d'une intervention artistique dans le parc Beauport
Participants : Le Pivot (1 pers.), artiste (1 pers.), services communaux (Antenne de quartier, Travaux publics, 2 pers.) + ERU (1 pers.)

A noter : une réunion s'est tenue le 20.01.2016 au home Beauport, en présence de résidents, du personnel du home et du collectif 'Pois virgule', réunion à laquelle ERU n'a pas assisté. Il s'agissait du Conseil de Participation des Résidents du Home Beauport.

Organisation : Le home Beauport
Objet : Présentation de l'opération Beauport du CQD et dialogue avec les résidents, leurs familles et le personnel du home
Participants : Personnel du home, résidents du home et membres de leurs familles, services communaux (Antenne de quartier, Full contact), un représentant du collectif Pois Virgule

PISTES - RECOMMANDATIONS

RECO N° 1. A L'ENTREE : MARQUAGE ARTISTIQUE

Aujourd'hui, l'accès existant au jardin a un caractère privatif (réservé au home). Bien qu'il soit souvent ouvert en journée et qu'il donne directement sur la chaussée de Wavre. Il n'invite pas à y rentrer alors que le passage est physiquement possible. De plus, le stockage des poubelles crée un aspect peu accueillant.

Afin d'inverser cette perception et en vue de solliciter une réelle utilisation du lieu par les riverains, un travail sur l'entrée se révèle utile.

- ⇒ Une intervention artistique, comme suggérée dans le programme, est particulièrement indiquée pour matérialiser l'entrée et l'accès à l'espace vert.

Quelques pistes :

- **Art participatif** : une création artistique sera d'autant plus pertinente - et respectée - si elle est réalisée de manière participative, avec des acteurs voisins :
 - On pense en premier aux organismes, associations et institutions du pôle 'intergénérations' dont fait partie le projet : les acteurs de la maison des enfants, contact + (avec le projet Full contact), les écoles les plus proches (La Farandole, les Marronniers, les Carrefours, institut Sainte-Geneviève), BW Chambéry ?
 - Les habitants mobilisés par Le Pivot et les services communaux de la Culture, dans le cadre de leur volet Art urbain du CQD ?
 - Les habitants voisins ne sont actuellement pas réunis en comité de quartier, mais le collectif 'Pois virgule', qui exploite le potager dans le jardin Beauport, a l'intention d'en constituer et pourrait dès lors être relais d'un projet (en complément d'un toute-boîte par ex.)
- **Art et jardin ?** la présence de cet espace vert, méconnu et dès lors inattendu, peut guider une création en liaison avec le végétal, rappelant à rue certaines essences, plantations, petite faune locale. Un lien direct peut aussi être fait avec le jardin Hap, qui (bien qu'ouvert au public) a également ce caractère un peu secret et est un atout en terme de biodiversité.



- **Ponctuations -une invitation à entrer** : le couloir d'accès est relativement long ; il comprend plusieurs supports, qui pourraient mener à une œuvre (signalétique) continue – s'appuyant sur les colonnes supportant l'immeuble, la grille, le mur en brique du couloir, celui en béton plus loin dans le passage...

D'autre part :

- Le manque de luminosité du passage devrait être résolu (via une intervention artistique ou un simple éclairage fonctionnel).

- Le stockage permanent des poubelles du home sous le porche devrait être réorganisé : si elles ne sont pas relocalisées, on peut imaginer une paroi amovible et/ou un rail ?



- **Intervention à Beauport et « interpôles¹ »** : une continuité et un lien artistiques devrait être imaginé entre les interventions à l'entrée de Beauport, aux entrées du jardin Hap, et le long d'un cheminement reliant les pôles si celui-ci est marqué par une création artistique. Une carte du marquage artistique proposée dans le cadre du CQD a été réalisée par l'ERU ; objectif: avoir une vision d'ensemble de l'art urbain, permettant quand cela se justifie de penser les interventions en cohérence et complémentarité (e.a. contacts entre artistes).
- Cf. annexe, carte évolutive du marquage artistique

RECO N° 2. LIAISON AVEC L'AVENUE DU PREAU

La connectivité sera à améliorer entre le jardin Beauport et l'avenue du Préau. Ceci de manière à faciliter l'accès entre les lieux et activités (notamment intergénérationnelles), qui auront vocation à se dérouler dans le jardin et les nouveaux équipements du pôle intergénérationnels.

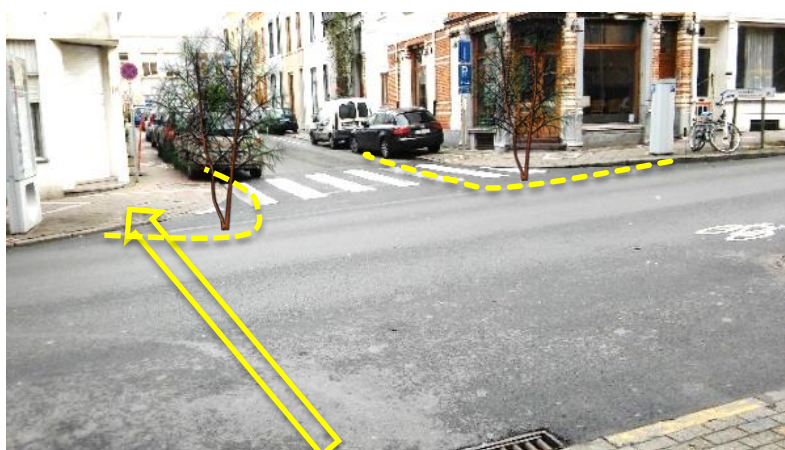
La liaison piétonne à créer à l'intérieur de l'îlot Wavre / Fétis / Auderghem / Sneessens présente un intérêt spécifique en ce sens.

Quelques pistes :

- Une signalétique / continuité (via une inscription, prenant par ex. appui sur les murs et pignons, ou via un mobilier urbain spécifique) peut prendre place de part et d'autre de la chaussée, marquant le lien vers le jardin depuis l'avenue du Préau.



Vue depuis avenue du Préau



Vue depuis l'entrée du jardin vers l'avenue du Préau

¹ Anciennement « cheminement vert »

- Elargissement des trottoirs, avec éventuelles plantations dans les oreilles de trottoirs ?
- Un passage piéton, minimum nécessaire pour faciliter la traversée, pourrait par ailleurs faire l'objet d'une « mise en scène » :

Référence : étude de 'Parcours culturel piétonnier entre le Quartier des Arts et le Cinquantenaire', pour l'Agence de Développement Territorial (ADT) de la Région de Bruxelles Capitale (ERU + JP Majot, 2013)

Un exemple à San Francisco

Simulations – Boulevard de petite ceinture



RECO N° 3. AU SEIN DU JARDIN : REFECTION DES CHEMINS

L'usage (et la fréquence d'usage) des sentiers accessibles aux PMR doit être analysé : les résidents du home y accéderont-ils non accompagnés ? Accompagnés de leurs proches ? Accompagnés du personnel du home ?

De manière générale, afin d'éviter que ces aménagements ne consomment l'entièreté du budget, la réfection des chemins pourrait se limiter à la partie des sentiers les plus fréquentés, en créant par exemple une boucle autour du potager.

Ce chemin permettrait déjà une belle déambulation et garantirait l'accès jusqu'à la partie occupée par la pétanque.



D'autre part, l'état actuel des sentiers semblent indiquer un problème de drainage, dans la partie basse du jardin, ce qui indique une priorité d'intervention sur ce sentier.